

Réf: Dossier 191594

Avis de constitution

SOCIETE « DORIAN GOLD »

Siège BINGERVILLE PALMERAIE-DJOBISSANDRET 2  
NON LOIN DU GROUPE SCOLAIRE JOSEPH ARIMATE EN  
ALLANT VERS LE TRIBUNAL DE BINGERVILLE, Lot 131, Ilot  
18

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 08/02/2024 reçus par Me JEAN CLAUDE NIAMIEN, et enregistrés au CEPICI le 22/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DORIAN GOLD »

Objet : Exploration et exploitation minière.  
Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

Capital 20,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BINGERVILLE PALMERAIE-DJOBISSANDRET 2  
NON LOIN DU GROUPE SCOLAIRE JOSEPH ARIMATE EN  
ALLANT VERS LE TRIBUNAL DE BINGERVILLE, Lot 131, Ilot  
18

Dirigeant(s) M N'ZI KOUADIO KAN JACOB (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06472 du 04/07/2024 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39678/GTCA/RC/2024 du 04/07/2024

